

1666.
Mon frere Jay receu quelques tres du
duc august par le page du conte de
schwarzenbourg par lesquelles il me manda
quit est mande au landgrave qui
venille amener les deputes deans deux
mois a francfort ou verms affin que les
deputes duds duc et les miens pussent faire
une fin du traict de mariage et comme
je quelque consideration en cessi comme au
aussy touchant autres points sentenus ausd.
tres comme le verres la font par feuilles
qui je remmande a mon secretaire de
le vous communiquer comme aussy reulx
qui je receu du landgrave Je me
suis aduise de amener quelqui ung vers
le duc pour luy declarer de honche mon
intention et point par tres et cela pour

certains raisons que entendres de mon
secretaire allemand Je pense de vous prier
me veoir faire ce plaisir et prendre toute
soin et vous en prie par ceste bien
affectueusement veoir aller vers led^s duc
pour luy dire le tout selon que Je vous
amais si joint une petite instruction et
selon que ^{entendres} ~~est~~ en charge de mon secretaire allemand
le tout plus particulièrement auquel vous
prie donner toute foy et credence comme
a moy mesme et mesmes touchant
le point de la religion et en cessi
me faire plaisir bien agreable que
regarderay de le deservir en tout ce
que me vaudra employer Je vous prie
de bien veoir serrer la main au fratre
de ma part et luy dire que Je vous
prie assez de vous que surs et bien de la
venir et moy point et luy remercie quant
a quant de la bonne affection quelle me

mensure par tous ces tres et que se la
paix puis que le iour est prins pour
nre mariage et que les choses sont
si unanimes quel venille continuer a la
mesme affection et ne se laisser rien
persuader qui pourroit estre cause du
relaxement de cest affaire fusse ou que
lon luy misse quelque chose en
reste touchant la religion ou autres
persuasions que elle se peult assurer
que de ma part chercheray tous moyens
de luy venir auueque elle que
esperer seroit tenuis a son contentement
parquoy si auenans luy vouldroit
mettre quelque chose en reste pour cherchier
tant plus de moyens pour difficulter les
affaires me semble quel ne pourroit

2150
mieux respondre pour faire taire tout
le monde que de dire si il est
permis de dire que cest affaire doit
venir a une bonne fin nous nous accorderons
bien parensamble et par ce moyen
la ten le Roy parlerat de plus rien
Je vous prie le Roy bien persuader
aussi car vous sçavez combien quil importe
seulement pour le parleris de gens
Il me desplaist qui vult que Je
vous donne ceste paine et que Je seray
tant plus longemēt prins de vos
compaignis mais le tout est affaire
pour ung quinze jours Quant a la
chasse de Hollande ma commission
est venu despoigner si must aussi
le Roy donner le gouvernement de
Bourgoigne len must donner le plus

beau limmy un monde car il est blancy
comme une neige est si gran - car priffan
est ~~est~~ bien abastu Je prins hier ung
Petron un passayr fort trankst est dura
le ~~vole~~ vol ung quart d'heur tourms metant
en fin il fust li est prins tout
pres de la lumbr Je ne sens pour
la present rien de nouveau purquoy
acheneray. ceste me recommandant de bien
ben sur a dieu benne grace priant
le createur vous donner ben voyage et
brief retour en sante Je ne serays rien
a mon frere Jehan car luy peves
communiquer le tout et luy faire mes
resaffectionnes recommandations et a papper
de Bruxelles le XXIII de Mars 1561

Contrevente en bien ben
et affective fiers a vous
obeir

Gille de masson

Int. Soc. - P. B. van Leden
en griff. L. van

A. Mansfield van
S. van

Mary

of
1785

~~to~~ van Leden
de Nassau